

Recommandations

Recommandation 1



Reconnaître officiellement les modèles de type CCFM/location comme des outils stratégiques pour les infrastructures sociales et municipales, afin de diversifier les approches contractuelles et de réduire la dépendance au modèle du plus bas soumissionnaire conforme.

Recommandation 5



Mettre en place des mécanismes concrets de prévisibilité, notamment des portefeuilles de projets pluriannuels, afin de soutenir l'industrialisation, l'automatisation et l'amélioration de la productivité dans l'industrie de la construction.

Recommandation 2



Adapter le cadre des subventions pour permettre le recours aux modèles CCFM/location, de manière à maximiser l'impact des fonds publics et à financer davantage de projets structurants avec les mêmes enveloppes budgétaires.

Recommandation 6



Établir un cadre structuré de collecte, de partage et d'exploitation des données de projets d'infrastructures publiques, appuyé sur le BIM et sur des indicateurs de performance communs, afin d'accroître la transparence, de favoriser l'apprentissage collectif et de soutenir les gains de productivité.

Recommandation 3



Encourager les projets multifonctionnels et la densification intelligente des actifs municipaux, et évaluer les projets selon leur coût global sur le cycle de vie complet plutôt que selon le seul coût initial de construction.

Recommandation 7



Mettre en place un cadre de gouvernance et de transparence pour les modèles CCFM/location, incluant la divulgation publique des contrats et une méthodologie comparative validée par le Vérificateur général du Québec.

Recommandation 4



Favoriser les partenariats mobilisant des capitaux institutionnels québécois à long terme, en complément du fonds dédié de 25 G\$ pour les infrastructures municipales réclamé par l'UMQ et la FQM.